



Joux la Ville, le 31 Octobre 2023

LETTRE OUVERTE

Bureau Local
S. P. S. Non-gradés

À

Monsieur Directeur
C. D. de Joux la ville

Monsieur le Directeur,

Il me semble primordial de vous attirer sur l'importance d'inscrire à l'ordre du jour du prochain CSA : la charte de fonctionnement et la charte de gestion du service des personnels du corps d'application et d'encadrement (surveillant et brigadier) du Centre de Détention de Joux-La-Ville.

En effet, lors d'un entretien avec un agent assisté par un représentant de notre Organisation Syndicale, nous nous sommes rendus compte que vous ignorez l'existence de ces chartes; pourtant elles nous apportent des précisions sur de divers thèmes tels : les critères pour les attributions de poste

Pour toutes ces raisons et les nombreux questionnements des personnels, il semble primordial d'évoquer ce sujet au prochain CSA afin d'apporter à la connaissance de tous ces chartes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Local
Lionel Breyse